

Province de Québec
Municipalité d'Hébertville-Station

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Que lors de la séance du 15 septembre 2025, le Conseil de la municipalité d'Hébertville-Station a établi une modification de son calendrier. Cette modification se traduit comme suit :

- Retrait de la séance régulière du 3 octobre 19h30;
- Aiout de la séance régulière du 6 octobre 19h30;
- Aiout de la séance régulière du 20 octobre 19h30;
- Aiout de la séance du 3 novembre 19h30.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal.

DONNÉ à Hébertville-Station
ce 22^e jour de septembre de l'an deux mille vingt-cinq (2025).



Marie-Ève Roy, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Ève Roy, directrice générale certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour de septembre de l'an deux mille vingt-cinq (2025).



Marie-Ève Roy, directrice générale